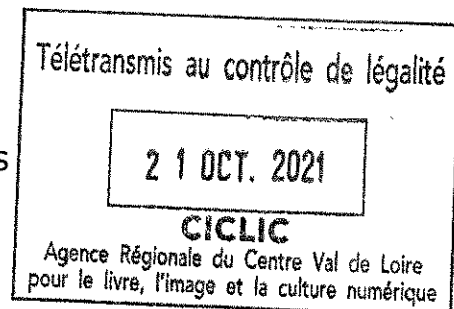


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Séance du 24 septembre 2021**

Le vingt-quatre septembre deux mille vingt et un, à quatorze heures, le conseil d'administration de l'Agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique s'est tenu au Rectorat à Orléans, sur convocation de Monsieur Fabrice MORIO, vice-président, en date du vingt-quatre août deux mille vingt et un.

**PRESENTS :**

Le Conseil régional du Centre-Val de Loire :

Madame Cécile CAILLOU-ROBERT, Madame Karine GLOANEC-MAURIN, Monsieur Jean-Patrick GILLE, Madame Delphine BENASSY, Madame Magali SAUTREUIL, Monsieur Lionel GEOLLOT, Monsieur Pierre-Frédéric BILLET, Madame Elisabeth MEYBLUM, Madame Mathilde PARIS, Madame Ambre LOUISIN :

L'Etat :

Monsieur Benoît LECERF ; Monsieur Fabrice MORIO ; Madame Anne-Marie PESLHERBES-LIGNEAU, représentant Madame le Recteur d'Académie ; Madame Michèle PREVOST ;

Les personnalités qualifiées :

Monsieur Jean-Yves De LEPINAY ; Madame Emmanuelle DUNAND ; Madame Julie GAYET (en visioconférence) ; Monsieur Joël HAFKIN ; Madame Cécile LESTRADE ; Madame Dominique VEAUTE

Les représentants du personnel :

Madame Mélissa MARTIN ; Madame Delphine ROBIN-TYREK ;

**ONT DONNE LEUR POUVOIR :**

Madame Véronique CHAMPIGNY, Monsieur Xavier COUTAU, Madame Brigitte DUPUIS, Monsieur Nicolas GEORGES, Madame Marie LAJUS, Madame Sonia PAREUX.

**ASSISTAIENT EGALEMENT À LA SEANCE :**

Madame Maud BRUN, directrice de la culture et du patrimoine au Conseil régional du Centre-Val de Loire ; Monsieur Philippe GERMAIN, directeur général de Ciclic Centre-Val de Loire ; Madame Annaïck LE RU, directrice générale adjointe de Ciclic Centre-Val de Loire ; Madame Coraline PEZAIRE, chargée de mission industries culturelles et développement de partenariats privés au Conseil régional du Centre-Val de Loire ; Monsieur Yannick VUILLEMOT, responsable administratif et financier de Ciclic Centre-Val de Loire.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

- Présents : 22

- Votants : 26 (dont six pouvoirs)

Madame Ambre LOUISIN étant suppléante de Mathilde PARIS présent et Madame Dominique VEAUTE étant suppléante de Madame Emmanuelle DUNAND, les votes de Madame Ambre LOUISIN et de Madame Dominique VEAUTE n'ont pas été comptabilisés dans la procédure de vote de ce Conseil d'administration.

**DÉCISION MODIFICATIVE DE BUDGET N° 1**

Délibération 18-2021

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 1431-1 et suivants ainsi que l'article R.1431-1 et suivants ;

**Vu** la loi N°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;

**Vu** l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 17 août 2005 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

**Vu** l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 21 décembre 2011 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

**Vu** l'arrêté du Préfet du Centre-Val de Loire du 18 novembre 2015 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique » ;

**Vu** les statuts de l'agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique ;

### **Délibère**

Le 04 juin dernier, le conseil d'administration a procédé au vote du budget supplémentaire 2021 de l'agence qui s'élève à 9 158 458,68 €.

La décision modificative n°1 de budget porte sur la section de fonctionnement et la section d'investissement.

Son montant est relativement faible au regard du budget de l'agence mais elle est utile afin de faciliter le suivi budgétaire analytique et informer les administrateurs des éventuelles évolutions de recettes et/ou de dépenses.

### Section de fonctionnement

La variation de la section de fonctionnement de 6 750 € s'explique comme suit :

#### **Chapitre 70 (produits des services, du domaine et ventes diverses)**

Cette diminution de 11 050 € concerne une partie de la diminution des recettes prévues sur les locations des Cinémobiles au cours de l'année 2021.

En effet, au regard du contexte sanitaire, plusieurs manifestations cinématographiques ont annulé leur engagement de location du Cinémobile et des incertitudes pèsent sur les suivantes (80 000 € de recettes étaient prévues au BP).

*Le*

S'agissant de la fréquentation, nos prévisions de fin d'année s'établissaient à 20 000 entrées au début de l'été. Les chiffres de la rentrée nous permettront de confirmer ou non cette estimation à l'occasion du conseil d'administration. Pour rappel, la fréquentation était de 56 000 entrées en 2019, puis 24 000 en 2020.

Des aides exceptionnelles ont récemment été annoncées par le gouvernement pour les salles de cinéma. Nous n'en connaissons pas les modalités à ce stade.

#### **Chapitre 74 (dotations, subventions et participations) :**

Cette augmentation globale des subventions de 17 800 € s'explique comme suit :

- engagement de la DRAC à hauteur de 14 000 € pour l'action « Été apprenant » au titre de l'année 2021 ;
- engagement de la Société française des intérêts des auteurs de l'écrit (SOFIA) à hauteur de 3 500 € relatif au financement de la rencontre professionnelle *Passeurs du monde, la traduction et ses métiers* qui aura lieu en octobre prochain à Orléans ;
- engagement du CNC à hauteur de 1 300 € pour la relance des dispositifs scolaires dans les salles de cinéma ;
- régularisation à la baisse de 1 000 € sur le fonds d'aide à la création suite à un oubli d'écriture dans le cadre du BS voté en juin dernier.

En matière de dépenses, cette décision modificative de budget impacte essentiellement les chapitres suivants :

#### **Chapitre 011 (charges à caractère général)**

Il s'agit essentiellement de l'ajustement de nos prévisions à la réalité des actions menées (diminution de 20 780 €).

#### **Chapitre 012 (charges de personnel et frais assimilés)**

Cette augmentation de 32 030 € concerne des ajustements sur les besoins en renforts pour des remplacements (suite à des départs, arrêts maladies, et congé maternité) mais aussi pour de nouvelles actions (Été apprenant, Jeunes en librairie, etc.).

#### **Chapitre 042 (Opérations d'ordre de transferts entre sections)**

Diminution des prévisions établies au moment du budget primitif 2021 qui prévoyait l'amortissement de biens prévus dans le programme d'investissement 2020 et qui ont finalement fait l'objet de restes à réaliser sur l'exercice 2021.

#### **Chapitre 65 (autres charges de gestion courante)**

Il s'agit d'ajustements opérés sur des droits d'auteurs (diminution de 2 700 €).

#### Section d'investissement

La diminution des crédits inscrits en section d'investissement de - 8 200 € s'explique comme suit :

En recettes d'investissement :

**Chapitre 040 (Opération d'ordre entre sections)**

Diminution des prévisions établies au moment du budget primitif 2021 qui prévoyait l'amortissement de biens prévus dans le programme d'investissement 2020 et qui ont finalement fait l'objet de restes à réaliser sur l'exercice 2021.

**Chapitre 041 (Opérations patrimoniales)**

Augmentation des crédits pour un montant de 10 000 €. Cette inscription d'ordre budgétaire permettra d'intégrer comptablement le montant de l'avance qui a été versée à la société TOUTENKAMION dans le cadre du marché cinémobile (remorque).

En dépenses d'investissement :

**Chapitre 21 (Immobilisations corporelles)**

Diminution des prévisions de dépenses en section d'investissement (cette inscription permet d'équilibrer le budget en section d'investissement).

Le budget s'en trouve modifié comme indiqué dans le tableau suivant :

br

		Budget alloué	DM1	Budget après DM1
		Montant		
chapitre D 040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	300 330,00 €		300 330,00 €
chapitre D 041	Opérations patrimoniales	324 900,00 €	10 000,00 €	334 900,00 €
chapitre D 16	Emprunts et dettes assimilés	30 000,00 €		30 000,00 €
chapitre D 20	Immobilisations incorporelles	112 404,00 €		112 404,00 €
chapitre D 204	Subventions d'équipements versées	0,00 €		0,00 €
chapitre D 21	Immobilisations corporelles	172 085,80 €	-1 800,00 €	170 285,80 €
chapitre D 23	Immobilisation en cours	23 976,00 €		23 976,00 €
chapitre D 27	Autres immobilisations financières	0,00 €		0,00 €
Opérations	Total des opérations d'équipement	1 150 000,00 €		1 150 000,00 €
chapitre R 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	972 695,80 €		972 695,80 €
chapitre R024	Produit des cessions	0,00 €		0,00 €
chapitre R 040	Opé. d'ordre de transferts entre sections	400 000,00 €	-1 800,00 €	398 200,00 €
chapitre D 041	Opérations patrimoniales	331 000,00 €	10 000,00 €	341 000,00 €
chapitre R 13	Subventions d'investissement	380 000,00 €		380 000,00 €
chapitre R 16	Emprunts et dettes assimilés	30 000,00 €		30 000,00 €
	<b>Total des dépenses d'investissement</b>	<b>2 113 695,80 €</b>	<b>8 200,00 €</b>	<b>2 121 895,80 €</b>
	<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>2 113 695,80 €</b>	<b>8 200,00 €</b>	<b>2 121 895,80 €</b>
chapitre D 011	Charges à caractère général	1 554 966,88 €	-20 780,00 €	1 534 186,88 €
chapitre D 012	Charges de personnel et frais assimilés	2 688 553,00 €	32 030,00 €	2 720 583,00 €
chapitre D 022	Dépenses imprévues	3 000,00 €		3 000,00 €
chapitre D 042	Opé d'ordre de transferts entre sections	406 100,00 €	-1 800,00 €	404 300,00 €
chapitre D 65	Autres charges de gestion courante	2 389 643,00 €	-2 700,00 €	2 386 943,00 €
chapitre D 67	Charges exceptionnelles	2 500,00 €		2 500,00 €
chapitre R 002	Résultat de fonctionnement reporté	406 122,88 €		406 122,88 €
chapitre R 013	Atténuations de charges	4 000,00 €		4 000,00 €
chapitre R 042	Opé. d'ordre de transferts entre sections	300 330,00 €		300 330,00 €
chapitre R 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	403 265,00 €	-11 050,00 €	392 215,00 €
chapitre R 74	Dotations, subventions et participations	5 831 555,00 €	17 800,00 €	5 849 355,00 €
chapitre R 75	Autres produits de gestion courante	21 690,00 €		21 690,00 €
chapitre R 77	Produits exceptionnels	77 800,00 €		77 800,00 €
	<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>7 044 762,88 €</b>	<b>6 750,00 €</b>	<b>7 051 512,88 €</b>
	<b>Total des recettes de fonctionnement</b>	<b>7 044 762,88 €</b>	<b>6 750,00 €</b>	<b>7 051 512,88 €</b>
	<b>Total des dépenses</b>	<b>9 158 458,68 €</b>	<b>14 950,00 €</b>	<b>9 173 408,68 €</b>
	<b>Total des recettes</b>	<b>9 158 458,68 €</b>	<b>14 950,00 €</b>	<b>9 173 408,68 €</b>

BUDGET GLOBAL SOUMIS AU VOTE	Budget alloué	DM1	Budget après DM1
Total des dépenses	9 158 458,68 €	14 950,00 €	9 173 408,68 €
Total des recettes	9 158 458,68 €	14 950,00 €	9 173 408,68 €

### Décide à l'unanimité des membres présents ou représentés

- d'adopter la décision modificative de budget n°1 qui porte à 9 173 408,68 € le budget de l'agence, soit à 7 051 512,88 € la section de fonctionnement et à 2 121 895,80 € la section d'investissement.

Votants : 26

Pour : 26

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour expédition conforme,  
La Présidente du conseil d'administration de l'agence régionale du Centre-Val de Loire  
pour le livre, l'image et la culture numérique

Julie GAYET



